



# RAPPORT DU DIAGNOSTIC « FLASH » FILIÈRES CHANVRE EN RÉGION HAUTS-DE-FRANCE

Version revue \_Décembre 2025

Livable complet



# SOMMAIRE

---



- **Introduction**
- Analyse des 4 filières :
  - Fibre longue
    - Zoom sur la filière textile
  - Chanvre industriel centralisé
    - Zoom sur bétons et laine de chanvre
  - Chanvre industriel Circuit court
  - Bien-être
- Conclusions et recommandations pour la Région des Hauts-de-France

## Contexte, objectifs et méthodologie adoptée pour le diagnostic

La culture et la valorisation du chanvre offrent des perspectives prometteuses en matière de développement durable, de valorisation territoriale et d'innovation industrielle. Ce diagnostic « flash » vise à éclairer les décisions de politique publique de la région Hauts-de-France relatives à la filière chanvre, en explorant plusieurs **angles complémentaires** et en ayant à l'esprit les **questions associées** d'ordre :

- **Economique**, notamment via les **débouchés marchés**
  - Quels sont les principaux marchés applicatifs dont les produits intègrent du chanvre ?
  - Y-a-t-il des acteurs en région Hauts-de-France qui participent directement ou indirectement à la mise sur le marché (fabricants, donneurs d'ordres, ...) ?
  - Quelle(s) stratégie(s) envisager pour renforcer la compétitivité de la filière en raisonnant aussi à l'échelle interrégionale, nationale voire européenne ?
- **Technologique**
  - Quelles sont les principales voies de transformation du chanvre et de ses fractions ?
  - Quels savoir-faire, infrastructures et initiatives existent déjà dans la région ?
  - Où se situent les atouts et les manques technologiques à combler ?
- **Agronomique**
  - Quels sont les avantages et/ou inconvénients de la culture du chanvre ? Quel intérêt par rapport aux conditions pédoclimatiques dans les Hauts-de-France ? Quels sont les différents itinéraires culturels liés aux différentes filières et débouchés ?
  - Quels sont les volumes et/ou surfaces cultivées dans les Hauts-de-France ? Quelle proportion ceci représente par rapport au reste du territoire national, européen et international ?

Ce **rapport de diagnostic** « flash » propose une **lecture croisée de ces dimensions** pour alimenter la réflexion stratégique et les choix d'investissement publics en faveur d'une filière chanvre régionale durable, innovante et créatrice de valeur. La structuration du rapport autour des **4 filières** suivantes a été retenue, dans un souci de cohérence et de réalisme quant aux continuums *production et récolte* > *transformation* > *mise sur le marché* et leurs spécificités :

Filière fibre longue (textile)

Filière chanvre industriel  
(textile, bâtiment)

Filière circuit-court  
(bâtiment, alimentaire)

Filière bien-être (CBD)

## Fiche d'identité du chanvre : De nombreux intérêts agronomiques et environnementaux et une opportunité pour la région

### Le chanvre industriel est le seul autorisé à être cultivé en France

#### • Chanvre industriel :

- Variété de *Cannabis sativa* L. cultivée pour ses fibres, graines et fleurs, avec une teneur en THC réglementée à un maximum de 0,3 %. Les semences utilisées doivent obligatoirement être certifiées et proviennent exclusivement de Hemp-it, le seul semencier français spécialisé dans le chanvre. A ce jour, 79 variétés de chanvre sont autorisées en Europe dont 21 seulement sont admises par les autorités françaises.
- Ce type de chanvre est destiné à des usages industriels : textile, construction, alimentation, cosmétique et à la production de CBD pour le bien-être\*. Les **rendements moyens** observés sont de **6 à 8 t/ha de paille**, avec une **teneur en fibres de 27-30 %** et un **rendement en graine de 0,8 à 1 t/ha**.

#### • Chanvre à usage récréatif :

- Il s'agit généralement de la sous-espèce *Cannabis sativa* subsp. *Indica* (dite chanvre indien ou « marijuana »), sélectionnée pour sa forte teneur en THC et ses effets psychotropes.
- Ce type de chanvre est **strictement interdit à la culture, la consommation et la commercialisation en France**. Seules les variétés industrielles, certifiées et respectant le seuil de 0,3 % de THC\*, sont autorisées.

### La culture du chanvre industriel présente de nombreux avantages agronomiques, en particulier dans un contexte d'évolution du climat...

- Excellente **tête de rotation**
- Structure et **amélioration de la qualité des sols** : **gain jusqu'à 7 à 10%** de rendement pour la **culture suivante**
- **Puits de carbone** : absorbe le CO<sub>2</sub> (jusqu'à 15 tonnes/ha/an; l'équivalent d'un ha de forêt)
- **Résistance au stress hydrique** : le chanvre ne nécessite pas d'irrigation
- Plante **entièrement valorisable**
- Bonne **couverture du sol, peu sensible** aux maladies
- Culture Bas Niveau d'Intrant: **pas de pesticides, faible fertilisation** (réduction des IFT)

**i** Initiative filière de **Paiement pour Services Environnementaux (PSE)** valorisant des indicateurs eau, carbone et biodiversité au bénéfice des producteurs.

### ...ainsi que des défis liés à sa production, sa récolte ou son stockage

- Défis de récolte et de stockage (besoin d'équipements spécifiques, main d'œuvre)
- Sensibilité aux inondations, défis liés à la verse et difficulté de récolte en cas de pluies trop importantes
- Travail d'amélioration de la valorisation économique des débouchés

\*Contrairement au THC qui est un composé psychoactif responsable des effets euphorisants du cannabis, le CBD n'a aucun effet psychotrope.

### Avantages perçus pour le chanvre par les producteurs (FranceAgriMer)



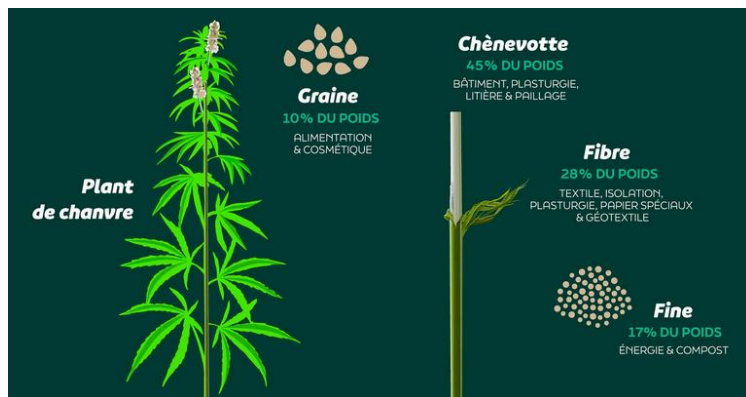
### Inconvénients perçus pour le chanvre par les producteurs (FranceAgriMer)



Toutes les fractions du chanvre sont valorisables, les marchés les plus matures sont ceux des matériaux et du textile qui utilisent la chènevotte et la fibre (74% du poids de la plante)

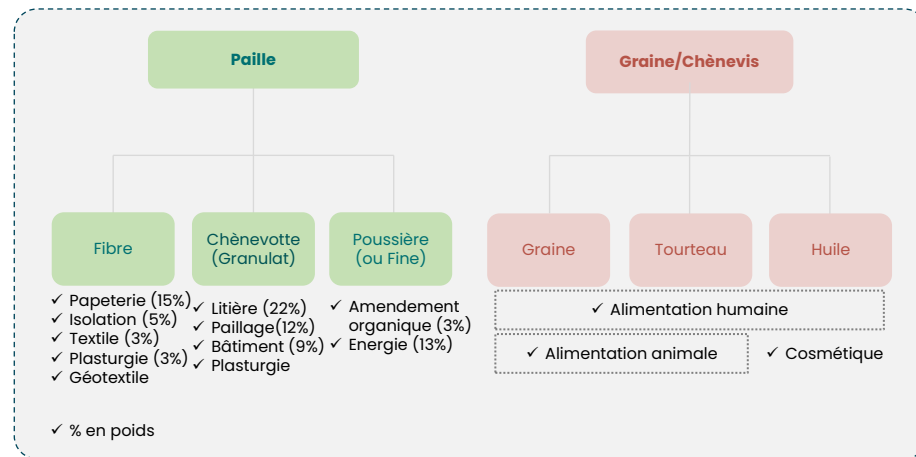


## Toutes les fractions du chanvre sont valorisables



Source : InterChanvre

## La Paille (Chènevotte + fibre) et la Graine (Chênevis) suivent des voies de transformation jusqu'à des marchés applicatifs différents



Sources : InterChanvre ; Rouffignac, Bastien & Debref . FRD-CODEM

## Production du chanvre : Position des Hauts-de-France



**N°1 en Europe**   
**2<sup>ème</sup> producteur mondial**

### France

Avec **23 600 ha\*** Chanvre tous usages  
(**60 %** des surfaces totales de l'UE)

Dont **2500 ha** Chanvre fibre longue  
en 2024

**1 550** agriculteurs; **7** chanvrières sur les **10** présentes en Europe et **4** en cours de création

Plus de **1700** entreprises du bâtiment formées à l'utilisation du chanvre



**1<sup>er</sup> producteur mondial de Chanvre**

### Chine

Avec **65 000 ha** de Chanvre tous usages  
Dont ~[**27 000 – 40 000**] ha de Chanvre textile en 2024



### Europe

**55 000 ha** Chanvre tous usages (2020)  
Dont plus de **12 Pays** cultivant le Chanvre textile en 2021

*\*prospectives de doubler ce chiffre d'ici 2030*

Sources : Alliance for European Flax-Linen & Hemp, HempforTex 2024

### La France, leader européen du chanvre industriel

- En 2024, **la France a cultivé près de 40 % des surfaces de l'Union européenne**, confirmant sa position de **premier producteur européen** et de **deuxième producteur mondial** derrière la Chine.
- Entre 2014 et 2024**, les **surfaces** françaises de chanvre ont presque **doublé**, passant de 12 000 hectares à 23 600 hectares. Cette progression s'accompagne d'une **structuration industrielle avancée**, avec **sept chanvrières actives** localisées principalement dans la **moitié nord du pays** et plus de **1 550 producteurs mobilisés**.
- La filière française prévoit de poursuivre cette dynamique : **l'objectif affiché** est de **doubler les surfaces d'ici 2030** pour atteindre **45 000 hectares** et répondre à la **demande croissante**, notamment dans les **secteurs du textile** et du **bâtiment biosourcé**.

### Les surfaces et volumes de production sont appelés à croître pour répondre à une demande croissante particulièrement en bâtiment et textiles

- En 2024, les **Hauts-de-France** comptent environ **300 à 400 hectares de surface cultivée en chanvre**, pour un **rendement moyen de 7,3 t/ha**.
- Cette **surface**, encore **modeste à l'échelle nationale** (environ 1,3 % de la surface nationale dédiée), est **appelée à croître rapidement dans les prochaines années** avec la mobilisation d'une dizaine d'acteurs visant les marchés des textiles et du bâtiment.

### Comparatif des indicateurs clés du chanvre industriel en France et dans les Hauts-de-France (moyenne 2024)

Chanvre industriel 2024	France	Hauts-de-France
Surface cultivée	23 600 ha /an	> 300 ha/an (1,3 %)   >500ha (2,1%) en 2025
% de la SAU	0,08 % de la SAU nationale	0,014 % de la SAU des Hauts-de-France   0,023% en 2025
Rendement paille théorique disponible	6 à 8 tMB /ha	7,3 tMB/ha
Volume théorique disponible	142 800 tMB	1 250 tMB

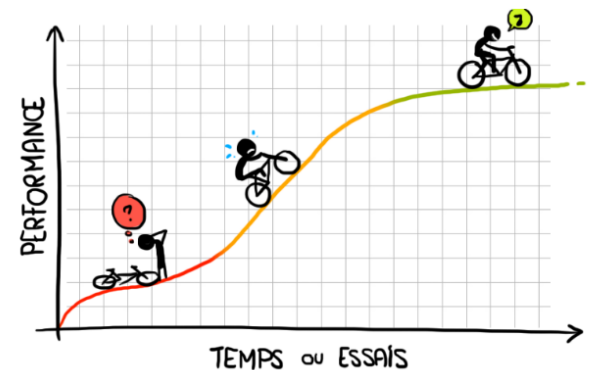
## 1<sup>ère</sup> transformation : la clé pour fournir les marchés en quantité et qualité constante

### Le bassin de production un concept clé

- **Un bassin de production de chanvre industriel**, est organisé autour d'agriculteurs, producteurs de chanvre, fournissant annuellement leur production à un 1<sup>er</sup> transformateur de chanvre, ou chanvrière. **Le rayon d'action moyen est généralement de 50 à 100 km autour de l'unité de 1<sup>ère</sup> transformation.**
- Un bassin est basé sur **une unité de marchés, une unité de pratiques de culture/récolte/stockage/défilage/qualité de matières premières chanvres adaptées aux spécificités des marchés visés.**
- La mise en place d'un nouveau bassin de production de chanvre industriel s'inscrit dans **une logique de moyen et long terme, qui demande de maîtriser une courbe d'apprentissage de 5 à 10 ans.** 5 ans pour la mise en place d'un bassin de production, 10 ans pour sa maîtrise parfaite en routine.

- Plusieurs composantes de la plante (chênevis + fibres / chènevotte / poussière résiduelle) qu'il faut valoriser simultanément sur autant de marchés que nécessaires.
- Des savoir-faire qui prennent du temps : cultiver, défilage, produire des matières de qualité selon les standards attendus par les clients, prendre des parts de marché
- Toutes les technologies de culture et de transformation du chanvre n'existent pas, ou pas en-dessous de certains seuils
- Le cadre réglementaire d'utilisation du chanvre industriel évolue au fil des années du fait du rapport de la société à l'utilisation du « cannabis » (médicinal, drogue...).

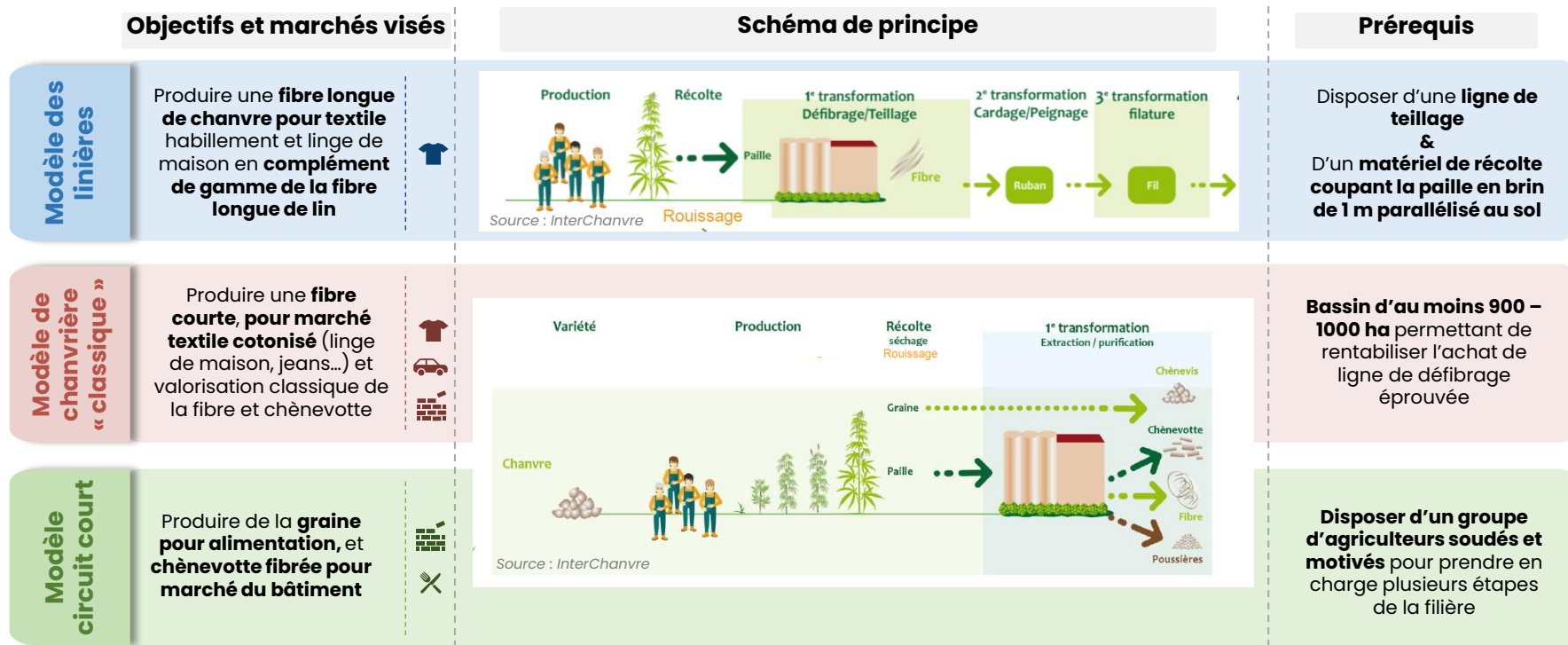
Sources : FRD-CODEM 2024






Source : [fabrique-jeu-video.blogspot.com](http://fabrique-jeu-video.blogspot.com)

## Le bassin de production un concept clé

- Un bassin est basé sur **une unité de marchés, une unité de pratiques de culture/récolte/stockage/défilage/qualité de matières premières chanvres adaptées aux spécificités des marchés visés.**



# Trois modèles de chanvrières en cours de développement dans les Hauts-de-France (2/4)

	Surface actuelle Et prévisionnelle (horizon 4 à 5 ans)	Equipements de défibrage Et de récolte	Principaux produits valorisés	Niveau d'investissement requis	Acteurs clés
<b>Modèle des linières</b>	<p><b>400 à 550 ha</b></p> <p>↓</p> <p>Potentiel important : 13 des 37 sites de teillages français sont en présents en HdF</p> <p>Exemple : 5 % des surfaces en lin HdF = 2500 ha</p>	<p>Lignes de teillage de lin disponibles mais à adapter</p> <p>Des matériels de récolte spécifiques à acquérir / adapter</p>	<p><b>Fibre longue</b> pour textile habillement et linge de maison</p> <p>Devenir de la chènevotte rouie à clarifier</p>	<p></p> <p>Teillage à adapter = 200 K€ par ligne</p> <p>1 matériel de récolte de type Hylar = ± 600 K€ pour 150 ha</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Teillage Jean Decock</li> <li>✓ GIE Chanvre Textile : CALIRA, L.A. Linière, Lin 2000, Opalin</li> </ul>
<b>Modèle de chanvrière « classique »</b>	<p><b>50 ha</b></p> <p>↓</p> <p><b>1 000 à 1 500 ha</b></p>	<p>Lignes de défibrages disponibles sur catalogue pour des bassins de production ≥ 1 000 ha</p> <p>Des matériels de récolte à adapter / acquérir</p>	<p><b>Fibre courte</b>, pour marché textile cotonisé (linge de maison, jeans...)</p> <p>Devenir de la chènevotte rouie à clarifier</p>	<p></p> <p>Investissements dans une unité de défibrage permettant d'atteindre les qualités requises par les marchés</p> <p>Matériels de récolte permettant de couper la paille au champ et éviter l'utilisation d'une guillotine en entrée d'usine</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Chanvrière des Hauts-de-France</li> <li>✓ La Chanvrière (Grand Est)</li> <li>✓ Planète Chanvre (Ile de France)</li> </ul>
<b>Modèle circuit court</b>	<p><b>&gt; 25 ha</b></p> <p>↓</p> <p><b>300 à 400 ha</b></p>	<p>Matériel de défibrage industriel, à répliquer en région</p> <p>Des matériels de récolte disponibles</p>	<p><b>Graine de chanvre, Chènevotte</b> pour le bâtiment, <b>fibre mélangée</b> (laine) pour isolation vrac non adapté aux usages textiles</p>	<p></p> <p>Matériels de défibrage artisanaux de l'ordre de ± 600 K€</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Chanvriers de l'Oise (inspirés du modèle du Chanvre mellois)</li> <li>✓ Chanvre Nouvelle Aquitaine et la Région Nouvelle Aquitaine</li> <li>✓ PNR OISE Pays de France</li> </ul>

### Le bassin de production un concept clé

- Un bassin est basé sur **une unité de marchés, une unité de pratiques de culture/récolte/stockage/défilage/qualité de matières premières chanvres adaptées aux spécificités des marchés visés.**

	Rendements nationaux	Essais agronomiques et de récolte	Acteurs
<b>Modèle des linières</b>	<p><i>Données Lin Et Chanvre Bio :</i>                      6 tMB/ha de paille                      18 % Fibres longues                      20 % fibres courtes                      55 % chènevottes</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Essais agronomiques et de récolte conduits par les tailleurs avec l'appui de la Région (Essais + Matériels de récolte)</li> <li>✓ Problème rencontré de vent ayant couché les tiges de chanvre sur le secteur de la CALIRA (&gt; 25 % des surfaces) ayant empêché d'utiliser les matériels Hyler et complexifié de fait les opérations de récolte</li> <li>✓ Des variétés posant question notamment en matière de précocités un peu justes....</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ GIE Chanvre Textile : CALIRA, L.A. Linière, Lin 2000, Opalin</li> <li>✓ Chambre d'Agriculture de l'Oise</li> <li>✓ ....</li> </ul>
<b>Modèle de chanvrière « classique »</b>	<p><i>Données Interchanvre :</i>                      7,3 tMB/ha de paille                      27-30 % fibres courtes                      50 % chènevottes                      19 % poudres                      [0,9 à 1] tonne de graines</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Essais agronomiques et de récolte conduits par La Chanvrière des Hauts-de-France, La Chanvrière et Planète Chanvre</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Chanvrière des Hauts-de-France</li> <li>✓ La Chanvrière (Grand Est)</li> <li>✓ ...</li> </ul>
<b>Modèle circuit court</b>	<p><i>Données chanvre Mellois :</i>                      3,8 tMB/ha de paille                      60 % de chènevotte                      27% fibres                      [0,5 à 1] tonne de graines</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Essais agronomiques et de récolte conduits par la Chambre d'Agriculture de l'Oise ainsi que par les Chanvriers de l'Oise</li> <li>✓ 1ère récolte réalisée en 2024 avec 1ère transformation (défilage) réalisé par l'unité de Chanvre Mellois.</li> <li>✓ Bonne 2ème année de plantation avec une levée qualitative sur les 25 ha plantés</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Chanvriers de l'Oise</li> <li>✓ Chanvre Nouvelle Aquitaine et la Région Nouvelle Aquitaine</li> <li>✓ PNR Oise Pays de France</li> </ul>





# SOMMAIRE

---



- Introduction
- **Analyse des 4 filières :**
  - **Fibre longue**
    - **Zoom sur la filière textile**
  - Chanvre industriel
    - Zoom sur bétons et laine de chanvre
  - Circuit court
  - Bien-être
- Conclusions et recommandations pour la Région des Hauts-de-France

### Modèle des linières

- **Sur le papier, le modèle qui aurait le plus fort potentiel / intérêt pour le territoire basé sur ses points forts : la filière de teillage de lin & la filière de transformation textile**
- **Une production à ancrer durablement au sein de la filière lin fibres**

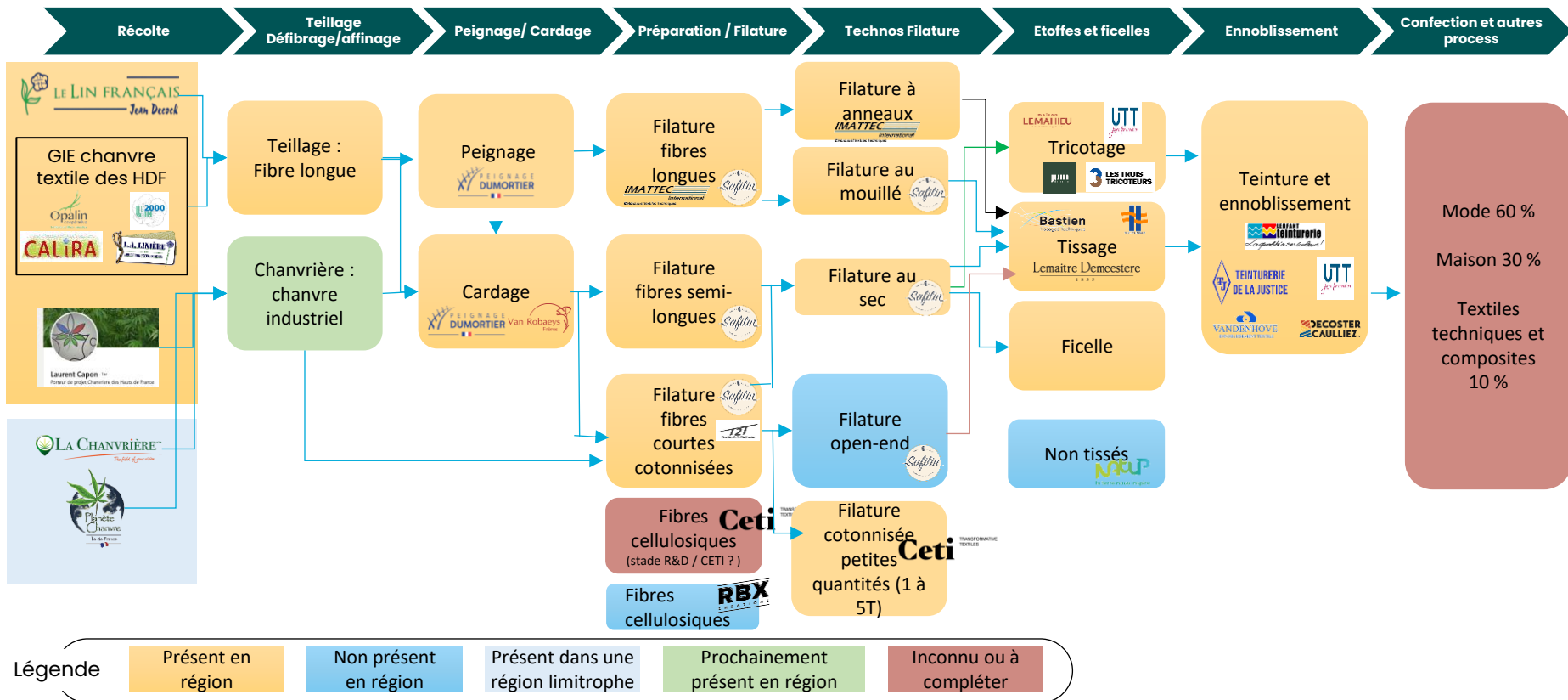
Atouts	Faiblesses
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Un outil industriel "lin" utilisable partiellement pour le chanvre, sous réserve d'adaptation (machines Hylor...)</li> <li>• Une expertise textile régionale remarquable en matière de préparation de la fibre et de filature : entreprises reconnues (Peignage Dumortier, Van Robaey, Safilin etc.)</li> <li>• Un écosystème textile (UITH Nord, IFTH...) et projets innovants (Big Bag Nat, ICHAT...)</li> <li>• Des innovations récentes qui ont rendu possibles ces développements : matériel de récolte de la paille par tronçon de 1 m</li> <li>• Un soutien de la Région HdF : financement de matériels de récolte dédiés fibres longues</li> <li>• ...</li> <li>• Qui permettent de viser la création d'une filière 100 % locale &amp; française et espérer un niveau de valorisation élevé pour les agriculteurs (à confirmer)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Pas de lisibilité sur les attentes du marché et la réalité des propriétés apportées par les fibres de chanvre : des assertions à vérifier et objectiver</li> <li>• Des qualités de fibres à maîtriser / régulariser</li> <li>• Un positionnement prix à clarifier (trop élevé actuellement)</li> <li>• Des itinéraires techniques à bâtir / consolide / fiabiliser en routine (variétés, rouissage, récolte...) à partir des premières expérimentations conduites</li> <li>• Une valorisation de la chènevotte à trouver / créer ; une chènevotte rouie non valorisable en béton de chanvre (1er niveau de réponse via le projet Chabler)</li> <li>• Une connexion historique faible entre l'aval de la filière textile et l'amont agricole lin HdF</li> <li>• <b>Un modèle économique à créer / clarifier / pérenniser à minima pour les agriculteurs</b></li> <li>• <b>Une culture en cours d'appropriation par la filière lin fibres : complément de gamme ou de sourcing ? Positionnement prix cohérent et fixe ou prix flottant impactant de fait le marché ?</b></li> </ul>
Opportunités	Menaces
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Une demande croissante en textiles naturels et écologiques</li> <li>• Des politiques publiques et un cadre européen favorable (Green deal, plan de relance...)</li> <li>• Des actions significatives de développement des fibres naturelles dans le textile engagées au niveau des filières en lien avec l'Alliance For European Flax-Linen &amp; Hemp, Interchanvre, l'UIT et ses déclinaisons régionales, le Pôle Européen du Chanvre, Lin et Chanvre Bio (European Flax, Bleu Blanc Lin &amp; Bleu Blanc Chanvre...) ...</li> <li>• Le mélange de fibres et de matières est sans doute un levier pour compenser les déficits de performance des fibres végétales constatés dans le domaine textile à minima (coton/lin ou chanvre, laine /chanvre...), avec des ressources connues ou disponibles en région</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Des injonctions contradictoires adressées aux industriels du textile, pénalisant le jeu concurrentiel international : textile durable v/ fast-fashion...</li> <li>• Une demande en textile durable qui ne trouve pas encore écho dans la majorité des actes d'achat.</li> <li>• Concurrence des autres matières comme le lin déjà utilisée à plus grande échelle pour divers marchés (habillement, ameublement, composites...)</li> <li>• Concurrence asiatique et notamment chinoise pour les fibres de chanvre (fibres traitées chimiquement)</li> <li>• Coût des matières par rapport aux fibres synthétiques</li> <li>• Risque de transposition des pratiques de fluctuation des prix du lin au chanvre ne rassurant pas les utilisateurs</li> <li>• Le dérèglement climatique qui empêcherait le rouissage, impacterait les récoltes (quantité, qualité)</li> </ul>



- **Surface** : 450 à 500 ha actuellement -> ? à 5 ans
- **Acteurs** : 6 tailleurs de lin
- **Type de chaîne de valeur** : Teillage de lin / fibre longue
- **Drivers marchés** : produire une fibre longue pour textile habillement et linge de maison en complément de gamme de la fibre de lin



**Prérequis :**  
disposer d'une ligne de teillage &  
D'un matériel de récolte coupant la paille en brin de 1 m parallélisé au sol





# SOMMAIRE

---



- Introduction
- Analyse des 4 filières :
  - Fibre longue
    - Zoom sur la filière textile
  - **Chanvre industriel**
    - **Zoom sur bétons et laine de chanvre**
  - Circuit court
  - Bien-être
- Conclusions et recommandations pour la Région des Hauts-de-France

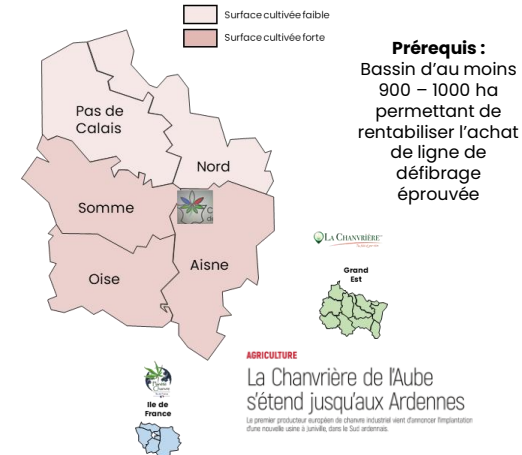
## Analyse SWOT de la filière Chanvre industriel (modèle chanvrière classique)

### Modèle des chanvrières classiques

- **Un modèle adapté en Hauts de France aux marchés du textile, basé sur des équipements éprouvés, mais une filière chanvre rouie à installer et rendre robuste**
- **Quelle connexion faire avec les chanvrières hors Région qui recherchent significativement des surfaces ?**

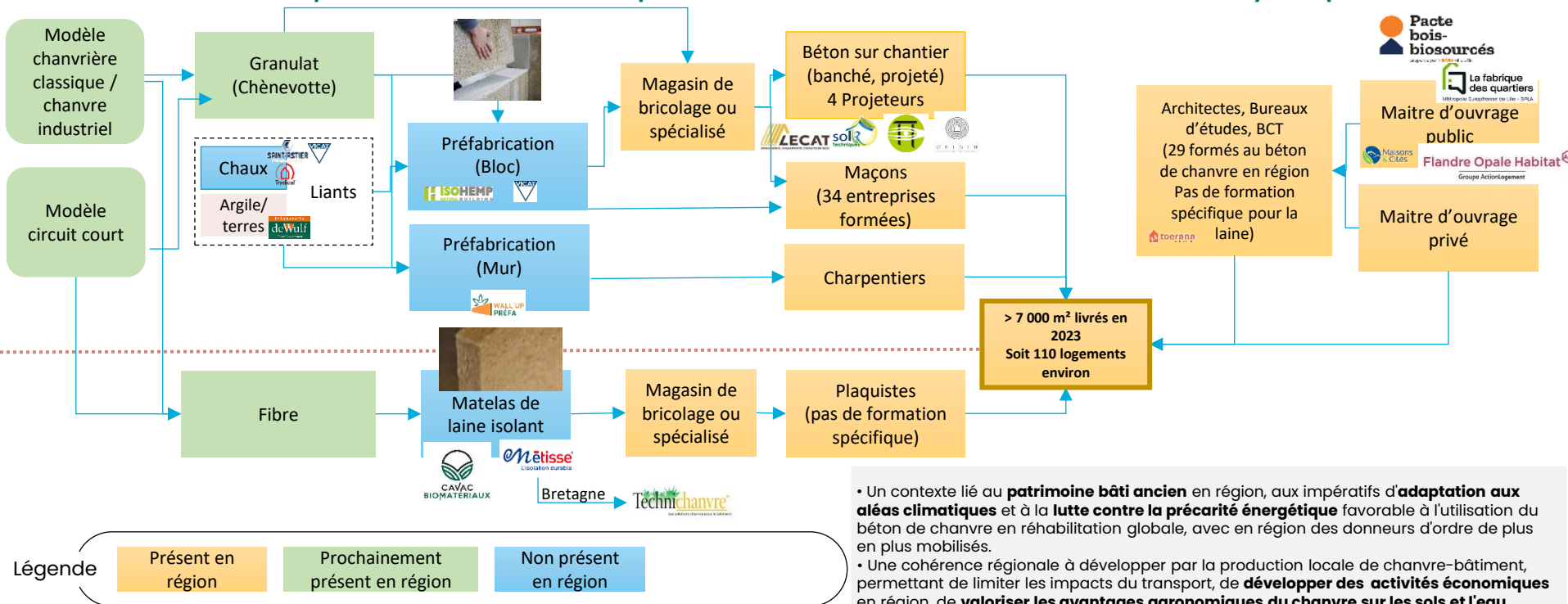
Atouts	Faiblesses
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Présence en région d'acteurs reconnus et actifs dans la bioéconomie, liés aux marchés applicatifs : textile (Van Robaey, Safilin, Peignage Dumortier), automobile (Forvia), bâtiment (bailleurs sociaux tels que Maisons &amp; Cités) et isolants (Le Relais).</li> <li>• 1 projet de chanvrière en cours : Chanvrière des Hauts de France.</li> <li>• 2 chanvrières hors Région ayant des producteurs dans l'Aisne et créant une nouvelle usine de défibrage dans les Ardennes (La Chanvrière).</li> <li>• Une Région (HdF) motrice sur la filière chanvre.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Filière régionale non mature : surfaces faibles ; pas ou peu d'expérience de culture et de récolte en dehors des adhérents de La Chanvrière (Grand Est) ; pas d'outil industriel de première transformation fonctionnant en routine ; taille critique de 800 – 1000 ha annoncée à 5 ans.</li> <li>• Courbe d'apprentissage à maîtriser, multiplicités des marchés à couvrir simultanément pour atteindre un équilibre économique.</li> <li>• Valorisation de la chènevotte rouie à clarifier notamment dans le domaine du bâtiment (cf. projet CHABLER).</li> <li>• Capacité de la Chanvrière Hauts de France à disposer du temps et de la surface financière permettant sa montée en charge et la valorisation multimarchés de ses produits.</li> </ul>
Opportunités	Menaces
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Marchés en croissance: demande accrue pour les fibres naturelles dans le textile, l'isolation...</li> <li>• Un besoin de rénovation énergétique des bâtiments (particuliers/public)</li> <li>• Coopération transfrontalière possible (Grand Est, Belgique) :                         <ul style="list-style-type: none"> <li>- En aval dans le bâtiment avec Isohemp (bloc de chanvre)</li> <li>- En amont, implantation à venir de la coopérative La Chanvrière dans les Ardennes, en 2027, avec une zone d'approvisionnement incluant les agriculteurs des Hauts-de-France (Aisne)</li> </ul> </li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Concurrence des autres fibres : lin (déjà bien implanté), chanvre cotonisé chinois, fibres synthétiques, etc.</li> <li>• Rentabilité économique du modèle Chanvrière Industrielle pour les agriculteurs à confirmer.</li> <li>• Impact de la Chanvrière vis-à-vis des initiatives locales de transformation en Hauts-de-France (détourner les flux de matière) ?</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Dérèglement climatique pouvant mener à des conditions de culture défavorables pour le lin fibres (=une opportunité pour le chanvre) ou le chanvre</li> </ul>	

- **Surface** : 50 ha -> 1 000 – 1 500 ha à 5 ans
- **Acteurs** : Groupe Maxel, La Chanvrière
- **Type de chaîne de valeur** : Chanvre industriel / fibre courte
- **Drivers marchés** : fibre courte, pour marché textile cotonisé (linge de maison, jeans...) et valorisation classique de la fibre et chènevotte





Une filière bâtiment drivée par le besoin de rénovation tout particulièrement des bailleurs sociaux, dans le cadre d'une dynamique locale ancienne



- Un contexte lié au **patrimoine bâti ancien** en région, aux impératifs d'**adaptation aux aléas climatiques** et à la **lutte contre la précarité énergétique** favorable à l'utilisation du béton de chanvre en réhabilitation globale, avec en région des donneurs d'ordre de plus en plus mobilisés.
- Une cohérence régionale à développer par la production locale de chanvre-bâtiment, permettant de limiter les impacts du transport, de **développer des activités économiques** en région, de **valoriser les avantages agronomiques du chanvre sur les sols et l'eau**.

Atouts	Faiblesses
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Des donneurs d'ordre intéressés par la technique du béton de chanvre (bailleurs, collectivités) et mobilisés pour la déployer au travers de projets exemplaires.</li> <li>• Un réseau d'entreprises régionales formées</li> <li>• Présence d'acteurs en Région sur la formation et la R&amp;D dynamisant l'utilisation de ces matériaux (CD2E, FRD-CODEM Universités, etc.)</li> <li>• Une croissance constante des volumes en projet</li> <li>• Un matériau adapté au bâti ancien (très présent en région) disposant de 40 ans de retours d'expériences dans le Bâtiment, faisant partie des Techniques Courantes (Règles Professionnelles pour le béton de chanvre en projection, ATEx/ATec pour les blocs ou la laine)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Un cahier des charges Granulats n'incluant pas à date la chènevotte rouie qui devrait être produite en Région via les tailleurs ou la Chanvrière des Hauts de France (cf. projet CHABLER en cours)</li> <li>• Coût plus élevé des produits chanvre et en particulier du béton de chanvre</li> <li>• Des performances hygrothermiques mal reconnues qui rend difficile l'éligibilité aux aides à la rénovation pour le béton de chanvre (projet PYTHAGORE en cours)</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• La future chènevotte de tailleur n'est pas encore qualifiée pour des applications béton de chanvre</li> </ul>	
Opportunités	Menaces
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Un parc du bâti ancien important et à rénover avec des enjeux de gestion de l'humidité</li> <li>• Dynamique sur la RE2020 boostant les biosourcés</li> <li>• Une prise en compte croissante des problématiques d'adaptation au changement climatique</li> <li>• Appui de la filière national pour le développement régional (InterChanvre, Construire en Chanvre)</li> <li>• Une production de chènevotte possible via les tailleurs de lin</li> <li>• Une culture de chanvre qui peut se développer dans le sud de la Région avec une transformation dans les Ardennes (La Chanvrière)</li> <li>• Des sujets Terre-Chanvre qui se développe en Région</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Des difficultés à changer les usages de la construction/rénovation au niveau des entreprises, maitres d'œuvres, maitres d'ouvrage, ...</li> <li>• Les enjeux de fin de vie du béton de chanvre restent importants et impactent la filière (REP bâtiment, FDES, ...)</li> </ul>



### Constat

**2010**

Parc social avec 97% de maisons individuelles datant d'avant 1945, avec des murs anciens en briques, sensibles à l'humidité.  
Faible durabilité et mauvais confort d'été avec des isolants conventionnels  
-> Recherche de matériaux alternatifs



### Expérimentation

**2012-2017**

Réhafatur 1 et 2 :  
réhabilitation de logements miniers avec différents matériaux biosourcés, expérimentation, instrumentation, analyse du confort des occupants

Fort intérêt pour le béton de chanvre



### Réplication

**2018**

RenoChanvre :  
Etude de mise en œuvre d'une isolation en béton de chanvre avec une épaisseur limitée, mais permettant d'apporter un confort équivalent à une solution conventionnelle



### Massification

**2021-2024**

PecquenChanvre :  
**Réhabilitation de 115 logements en béton de chanvre** avec instrumentation et études sociologiques  
+ programme Hauts-de-Chanvre visant le développement de la culture du chanvre en région





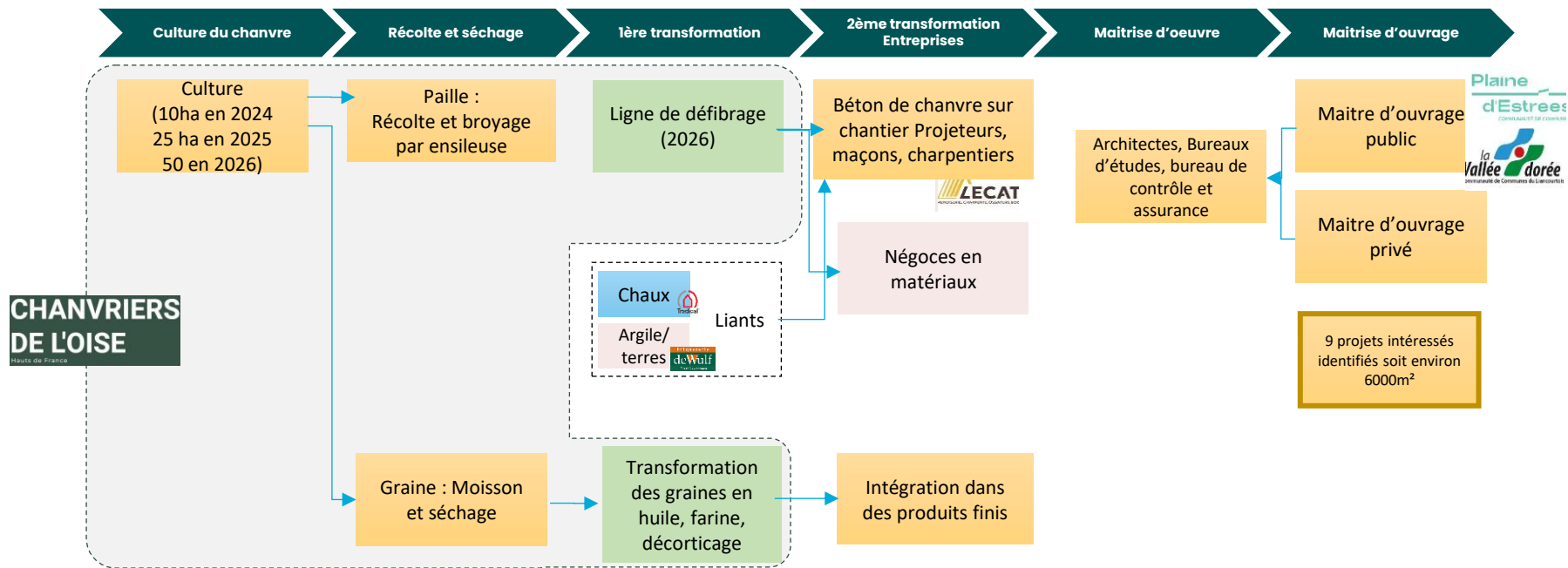


# SOMMAIRE

---



- Introduction
- Analyse des 4 filières :
  - Fibre longue
    - Zoom sur la filière textile
  - Chanvre industriel
    - Zoom sur bétons et laine de chanvre
  - **Circuit court**
  - Bien-être
- Conclusions et recommandations pour la Région des Hauts-de-France



**CHANVRIERS DE L'OISE**  
Hauts de France

Légende

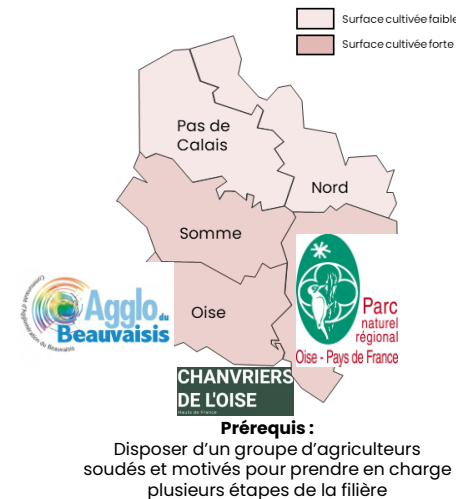
- Inconnu ou à compléter
- Présent en région
- Non présent en région
- Présent dans une région limitrophe
- Prochaimement présent en région
- Pourrait être présent en région

### Modèle circuit court

- **Un modèle porté par les Chanvriers Mellois (Nouvelle Aquitaine) transférable dans une logique de filière courte alimentation humaine & habitat**, permettant de maintenir la valeur ajoutée pour les producteurs et pour le territoire

Atouts	Faiblesses
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Structures locales dont le niveau d'investissement est plus accessible, avec des outils possédés par les agriculteurs, et un risque financier faible.</li> <li>• Facilité de déploiement d'unités sur la base de la mobilisation d'un petit groupe d'agriculteurs motivés</li> <li>• Volumes plus faibles et donc plus faciles à écouler</li> <li>• Faible rayon de récolte --&gt; impact des couts de transports plus faibles</li> <li>• Rentabilité obtenue par une très bonne valorisation des co-produits : graines, chènevotte, fibres courtes, poussières</li> <li>• Portage financier du projet soutenu par l'Agence de l'Eau Seine Normandie</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Modèle très local, qui doit donc être dupliqué pour massifier</li> <li>• Modèle inadapté à la filière textile et avec des exigences de qualité pour la filière béton de chanvre sous Règles Professionnelles, en particulier</li> <li>• Coûts de revient matière plus élevés que pour des grosses installations industrielles.</li> </ul>
Opportunités	Menaces
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Modèle économique Chanvre Mellois existant depuis 17 ans, avec une volonté affichée de répliation --&gt; transfert de connaissance facile à réaliser, avec un modèle collaboratif</li> <li>• Engouement actuel pour le chanvre mais également pour les productions locales et portées par des agriculteurs : modèle cohérent porté par les acteurs locaux (collectivités)</li> <li>• Pertinence dans le cadre d'un projet de territoire local tourné vers l'Adaptation au Changement Climatique (culture bas niveau d'intrants, amélioration de la qualité de la gestion de la ressource en eau, développement économique local, réhabilitation du patrimoine avec prise en compte de l'ACC, plans alimentaires territoriaux...)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Visibilité plus faible à l'échelle régionale en l'absence d'un acteur majeur</li> <li>• Besoin d'un accompagnement important des agriculteurs, qui doivent avoir des compétences multiples : cultures, récolte, stockage, commercialisation, etc.</li> <li>• Equilibre économique fragile, besoin d'un portage politique local</li> <li>• Modèle Chanvre Mellois, non répliqué sur un autre bassin versant à ce stade.</li> </ul>

**•Surface :** > 25 ha actuellement --> 300 à 400 ha à 5 ans  
**•Acteurs :** 3 Collectifs d'agriculteurs  
**•Type de chaîne de valeur :** Circuit court  
**•Drivers marchés :** Produire de la graine pour alimentation, chènevotte et fibre pour marché du bâtiment





# SOMMAIRE

---



- Introduction
- Analyse des 4 filières :
  - Fibre longue
    - Zoom sur la filière textile
  - Chanvre industriel
    - Zoom sur bétons et laine de chanvre
  - Circuit court
  - **Bien-être**
- Conclusions et recommandations pour la Région des Hauts-de-France

### Des acteurs engagés pour un CBD local, bio et durable...



**Hauts de Chanvre (Laventie, 62)** : Production 100 % biologique, écologique et durable, avec traçabilité complète du champ au produit fini. Distribution en pharmacies, magasins bio et en ligne. La start-up cultive actuellement 4,5 ha avec extension prévue à 6 ha



**Agrican Company (Lille, 59)** : 7 500 m<sup>2</sup> de serres, sélection de variétés à haut taux de CBD comme Kompolti, process de culture, tri, séchage et extraction maîtrisés. Approche responsable : engrais bio, éclairage LED, récupération des eaux pluviales. Jusqu'à 2 tonnes de fleurs récoltées/an



**CBD Shop (Dunkerque, 59)** : Laboratoire interne, conformité bio, analyses externes, traçabilité garantie. Transformation et vente de produits CBD avec distribution nationale



**Le Chanvrier Français (Lille, 59)** : Boutique premium, rattachée au premier réseau CBD national. Large gamme de produits bien-être et alimentaires. Engagement sur la qualité, l'inclusivité et l'accessibilité, contribuant à la reconnaissance du CBD made in France



### ...face à des freins structurels persistants

Malgré cet essor, la **valorisation de la fleur de chanvre** reste marginale à l'échelle de la filière, pour quatre raisons principales:

- **Incompatibilité technique** entre la production de fleurs riches en CBD et celle de fibres ou de graines, du fait de cycles de culture divergents.
- **Manque de savoir-faire adapté** : la transformation de la fleur ne relève pas du cœur de compétence des acteurs historiques du chanvre industriel en France, majoritairement centrés sur le défilage.
- **Réglementation encore instable** : bien que la production de CBD soit désormais autorisée, l'ANSES propose de le classer comme « **présupposé toxique pour la reproduction humaine** », ce qui pourrait compromettre certaines dynamiques de marché. Une **consultation publique est en cours (mars-mai 2025)** par l'ECHA (Agence européenne des produits chimiques), créant de l'incertitude pour les producteurs et transformateurs.
- **Procédures du statut Novel Food** : Les produits alimentaires et cosmétiques au CBD doivent parfois obtenir une autorisation préalable, notamment dans le cadre de la réglementation sur les nouveaux aliments.

**Une offre variée de produits bien-être, fruit de l'engagement des acteurs régionaux à valoriser durablement le chanvre et à dynamiser l'économie locale malgré les contraintes du secteur**



#### Produits bruts

- Fleurs de chanvre
- Résines CBG, Résines CBN
- Wax
- Crumble
- Cristaux de CBD
- Terps sauce
- Extraits de fleur (CBD)

#### Huiles

- Huiles sublinguales (9 %, 20 %, 30 %)
- Huiles alimentaires au CBD
- Huiles de massage

#### Alimentation / bien-être

- Infusions
- Bonbons au CBD
- Gummies
- Caramels au CBD
- Miel au CBD

#### Autre

- Produits CBD pour animaux
- E-liquides (5 %, 10 %)

## Chaîne de valeur et analyse SWOT de la filière *Bien-être* (CBD)



Atouts	Faiblesses
<ul style="list-style-type: none"> <li>Acteurs présents en région</li> <li>Qualités reconnues des produits notamment CBD</li> <li>Forte valeur ajoutée</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Filière non structurée</li> <li>Marché instable</li> <li>Grande surface nécessaire pour séchage/stockage</li> <li>Sensibilité plus élevée aux insectes</li> <li>Réglementation pas encore mature et pas 100% claire (Novel Food)</li> <li>Variété pas assez productive</li> <li>Beaucoup de main d'œuvre nécessaire</li> <li>Faible compétitivité face à l'étranger</li> <li>Coût élevé de l'extraction</li> <li>Nécessite une irrigation (si cultivé sous serre)</li> </ul>
Opportunités	Menaces
<ul style="list-style-type: none"> <li>Made in France</li> <li>Intérêt en valorisation/usage thérapeutique, notamment si développement du cannabis médical</li> <li>Vente en circuit court</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Transformation du CBD en molécules de synthèse aux effets non totalement maîtrisés et pouvant présenter un risque pour la santé.</li> <li>Vide juridique.</li> <li>Contournement de la réglementation par les producteurs</li> <li>Confusion dans la communication entre les différentes filières du chanvre</li> <li>Difficile de faire la différence entre un bon et moins bon produit</li> <li>Concurrence étrangère</li> </ul>



# SOMMAIRE

---



- Introduction
- Analyse des 4 filières :
  - Fibre longue
  - Chanvre industriel
    - Zoom sur bétons et laine de chanvre
  - Circuit court
  - Bien-être
- **Conclusions et recommandations pour la Région des Hauts-de-France**

### Un contexte national et régional porteur

- **Marchés en croissance** : isolants, plastiques, bétons, composites, textiles (+5 à 15%/an)
- Au national, les **surfaces de fibres végétales** ont doublé en 10 ans et **devraient encore doubler d'ici 2035. En particulier, les surfaces de chanvre ont été multipliées par trois\***
- **Intérêt agronomique et environnemental et complémentarité avec d'autres cultures (utilisation comme tête de rotation)**
- Plus de **400M€ d'investissement** au **niveau national** sur ces filières **depuis 2021** de l'amont à l'aval (isolants et bétons biosourcés + fibres et renforts en lin et chanvre); **205M€ sur le chanvre sur les 5 dernières années\***
- **Contexte réglementaire** pour **certaines applications** (bâtiment, alimentaire) favorables et **bonne acceptabilité sociale**

### Des atouts qui constituent une base solide dans les Hauts-de-France

- Présence de **13 sites teillages** sur les 37 français
- Présence et savoir-faire **d'acteurs historiques** du textile et du bâtiment mobilisables
- **Plusieurs initiatives et projets menés**
- Emergence de **trois « modèles » de chanvrière** dans la région

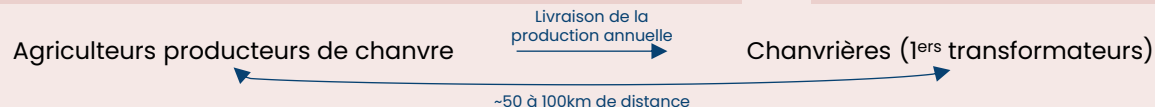
### La mise en place d'un bassin de production se fait à horizon moyen/long-terme

Logique de continuum

Lien entre producteurs et transformateurs

Courbe d'apprentissage

- Unité de marchés
- Unité de pratiques de culture > récolte > stockage > défibrage



**Production de matières** issues du chanvre **adaptées aux spécificités des marchés visés**

- **5 ans** pour **mettre en place un bassin** de production
- **10 ans** pour une **parfaite maîtrise en routine**

	Surface <b>actuelle</b> Et <b>prévisionnelle</b> (horizon 4 à 5 ans)	Points forts	Points de vigilance
<b>Modèle des linières</b>	<p><b>450 à 500 ha</b></p> <p>↓</p> <p>Potentiel important : 13 des 37 sites de teillages français sont en présents en HdF</p> <p>Exemple : 5 % des surfaces en lin HdF = 2500 ha</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Présence historique de liniers en Région HDF</li> <li>Relation ancrée historiquement via l'activité lin avec l'amont (lien avec les agriculteurs) et l'aval (lien avec les filateurs)</li> <li>6 acteurs déjà engagés et potentiel engagement d'autres teilleurs</li> <li>Démarche Lin et Chanvre Bio (1<sup>ère</sup> rencontre en 2025)</li> <li>Matériel de récolte de paille compatible avec le chanvre</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Modèle économique à mettre en place et démontrer (prix, qualité, marchés visés, itinéraire agronomique) et nécessitant un engagement constant des liniers dans la démarche</li> <li>Complémentarité marché du lin et du chanvre ?</li> </ul>
<b>Modèle de chanvrière « classique »</b>	<p><b>50 ha</b></p> <p>↓</p> <p><b>800 à 1 000 ha</b></p> <p>↓</p> <p><b>~100 ha</b></p> <p>↓</p> <p><b>&gt;x100ha ?</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Fort engagement d'un acteur industriel du marché textile et de l'agriculture</li> <li>Un acteur éprouvé, leader européen qui recherche 6 000 à 7 000 ha dans un rayon de 120 km autour de Juniville (08)</li> <li>Un accompagnement clé en main des agriculteurs</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Seuil critique de surface à atteindre (~1000 ha)</li> <li>Besoin de valoriser plusieurs fractions simultanément</li> <li>Développement de projets limitrophes qui peuvent impacter la région :                             <ul style="list-style-type: none"> <li>Localisation extérieure à la région ?</li> <li>Méfiance vis-à-vis d'un poids lourd du secteur ?</li> </ul> </li> </ul>
<b>Modèle circuit court</b>	<p><b>&gt; 25 ha</b></p> <p>↓</p> <p><b>300 à 400 ha</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Filière circuit court plus facile à mettre en place</li> <li>Maintien de la valeur pour les agriculteurs</li> <li>Positionnement marchés alimentaires et bâtiment</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Preuve de répliquabilité du modèle à grande échelle à apporter</li> <li>Qualité des matières pas toujours adaptée à tous les marchés : process qualité à travailler</li> </ul>

### Des défis collectifs à relever

- Installer les bassins de production et les filières chanvre va demander un **effort continu pendant 5 à 10 ans**
- Des modèles économiques à trouver pour assurer une rentabilité** dans un environnement économique agricole concurrentiel
- Des prises de risques distinctes mais importantes dans les 3 modèles**
- Des qualités matières à adapter afin de pouvoir se positionner sur les marchés**
- Un amont agricole et un aval industriel** (en particulier en textile, bâtiment) **à connecter**
- Difficulté de mutualiser les outils de récolte**
- Complémentarité à trouver** entre les **applications lin et chanvre ?**
- Concurrence et/ou complémentarité des modèles**

## Conclusions et recommandations pour la Région Hauts-de-France

Recommandations et perspectives : La courbe d'apprentissage nécessite un engagement des acteurs dans la durée. Des complémentarités entre les modèles doivent être établies à travers le dialogue des structures concernées



### Animer un dialogue régional multi-acteurs

- Créer une **gouvernance de la filière à l'échelle régionale** pour **faciliter la coordination**, le **suivi des projets**, le **partage d'expériences** et la **capitalisation des essais/expérimentations** (agronomiques, techniques, économiques)
- **Organiser un évènement/séminaire** entre les acteurs de la filière

### Soutenir la structuration de bassins de production sur toute la durée d'apprentissage

- **Accompagner** financièrement et techniquement la **montée en puissance** des **surfaces produites** (objectif : > 2000 ha d'ici 5 ans)
- **Sécuriser les investissements** dans les **équipements de 1<sup>ère</sup> transformation** et **capitaliser sur les outils de défibrages déjà existants** (modèle des linières et chanvrières « classiques »)
- **Encourager les logiques de coopération** entre agriculteurs, transformateurs et utilisateurs finaux pour connecter l'amont et l'aval et assurer un continuum entre la production et les marchés visés

### Accélérer et soutenir la montée en compétences et la R&D

- **Capitaliser sur les résultats** des **travaux d'essais** et **consolider les bases de données technico-économiques** pour **fiabiliser les modèles**
- Poursuivre le soutien des programmes de formation pour les artisans, les transformateurs, les bureaux d'études, ... (notamment pour les applications bâtiment) pour favoriser l'appropriation et l'utilisation de matériaux à base de chanvre
- Financer des **projets de démonstration/vitrines technologiques** dans des segments prometteurs et mobilisant déjà plusieurs acteurs

### Raisonner à l'échelle extrarégionale et développer les alliances inter-filières et interrégionales

- Considérer les **forces et faiblesses des régions limitrophes** (en particulier Grand-Est et Normandie) comme **complémentaires** de celles des Hauts-de-France pour développer globalement la filière
- Orienter la **commande publique** pour conforter les débouchés marchés